

La situation économique

Quelqu'un a demandé à quoi avait servi le débat sur l'énergie. Je parle du programme énergétique contenu dans le budget du gouvernement. Qu'est-ce qu'il faut en conclure? Il faut en conclure que cette stratégie énoncée dans l'exposé budgétaire est une gaffe incommensurable. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) a beau crier et tempêter tant qu'il veut. Dans le secteur énergétique canadien, les investisseurs ont été refroidis et certains suffisamment pour quitter le pays. Dans d'autres secteurs de l'économie, on note que les mesures mises de l'avant par le gouvernement suscitent la même inquiétude.

Je demande à des amis quelles sont les répercussions de ces mesures, en termes d'emplois hors de l'Ouest du Canada, au Québec ou en Ontario, par exemple. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources proteste que les tours de forage ne quittent pas toutes le pays au rythme que l'on prétend. Le budget n'a été présenté qu'en octobre, donnez-nous une chance. Elles partiront c'est sûr. Pourquoi ne partiraient-elles pas? Est-ce que le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Evans) resterait, lui, s'il était confronté à une politique gouvernementale qui constitue un anathème pour son entreprise et qui ne tient aucun compte de certains aspects importants de son activité? Il serait le premier à franchir la frontière en pareil cas.

Le dollar est à la baisse. A cause des mesures gouvernementales, qui n'ont pas été améliorées par le budget, d'après tous les indices économiques, le Canada est au bord de la catastrophe économique.

● (2350)

Je ne veux pas dire que la situation soit irrémédiable, car elle ne l'est pas. Malgré le gouvernement, notre pays est quand même assez riche, assez fort et assez solide. Néanmoins, nous ne pourrions pas le rendre plus prospère ou lui conserver sa prospérité en continuant dans la même voie. C'est pourquoi la malencontreuse politique énergétique du gouvernement doit être changée. Sa politique budgétaire est aussi mauvaise et il faut également la modifier.

Le gouvernement va devoir protéger les gagne-petit contre les conséquences de ces mesures. Il va devoir les modifier et en présenter de nouvelles. Sincèrement, je ne pense pas que le ministre des Finances fasse bien son travail. Je suis au regret de le dire. Le ministre ne fait pas bien son travail s'il rejette la responsabilité de nos difficultés sur les Américains ou quelqu'un d'autre. Certaines personnes peuvent se demander ce que notre gouvernement est censé faire. Voilà le problème. La motion que nous étudions ce soir parle de crise économique. La présidence a reconnu l'existence d'une crise économique. Ce débat sort de l'ordinaire. On pourra dire tout ce qu'on voudra, cela n'y changera rien. Je suis heureux que le député d'Ottawa-Centre (M. Evans) soit là. Je lui fais remarquer que, dans sa propre ville, la riche ville située sur les rives de l'Outaouais et de la Rideau, dans sa circonscription, il y a actuellement 35 p. 100 de chômeurs dans le bâtiment.

M. Lang: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le député de Nepean-Carleton a dit que la présidence avait reconnu l'existence d'une crise économique au Canada. Je n'en crois rien. La présidence n'a pas porté de jugement. Le débat fait suite à une motion que le chef du Nouveau parti démocratique a proposée en vertu de l'article 26 du Règlement.

M. Baker (Nepean-Carleton): C'est une remarque utile. Je n'ai pas l'intention de citer les paroles exactes du député d'Ottawa-Centre. S'il parle aux travailleurs du bâtiment dans la région de la capitale nationale, ils lui diront que dans ce secteur, le taux de chômage est actuellement de 35 p. 100 dans la ville qui, aux yeux des autres régions du pays, passe pour particulièrement prospère comparée à Windsor et à d'autres villes. Demandez à l'ouvrier du bâtiment, au maçon, à l'homme de métier, à l'artisan et au fournisseur de matériaux de construction s'ils sont satisfaits de la ligne de conduite du gouvernement. Ils le lui diront. Je suggère au député de leur poser la question au téléphone au lieu d'aller se frotter à eux. Cela vaudrait mieux pour sa santé. Tels sont les problèmes de ce secteur essentiel.

J'invite le député à visiter les régions rurales de ma circonscription et à parler aux producteurs laitiers et aux producteurs de grains de provende qui envisagent un hiver où le coût de l'énergie sera de plus en plus élevé. Interrogez ces gens, non pas les économistes du Conseil économique du Canada, à qui je témoigne néanmoins le plus grand respect, et non plus les fonctionnaires du ministère des Finances. Demandez aux gens ordinaires qui doivent emprunter auprès des banques.

Au cours des vacances des fêtes, quand ils se rendront dans leurs circonscriptions, les députés auront une excellente occasion de demander à leurs électeurs si les politiques du gouvernement leur conviennent. S'ils suivent mes conseils, une fois de retour, ils devraient tenir un caucus des plus intéressants. Mais peut-être que d'ici là, le ministre des Finances se sera rendu à la réalité et acceptera de modifier sa politique.

J'invite le député à rendre visite à certains vendeurs immobiliers ici même à Ottawa, et à parler aux personnes qui auront à renouveler leurs hypothèques. Je me suis entretenu avec certains employés dans notre immeuble ici, sans parler de ceux dans ma circonscription, qui prévoient renouveler leur hypothèque en mars et avril prochains. Quelles mesures d'allègement le gouvernement a-t-il prévues à l'intention de ces gens? Aucune!

Pour quelles raisons les députés d'en face ont-ils fait avorter notre projet de loi? Pourquoi ne proposent-ils pas d'autres crédits d'impôt au titre de l'intérêt hypothécaire? Il leur faudra répondre à ces questions. Nous savons pour quelles raisons ils ont fait avorter notre projet de loi. Ils ne l'appréciaient pas. Qu'ont-ils prévu pour le remplacer? Que comptent-ils dire à leurs électeurs?

Prenez n'importe quel détaillant de voitures. Il est aussi homme d'affaires que n'importe lequel d'entre nous. Calculez le nombre de voitures qu'il a sur son terrain et demandez-lui comment il compte s'en débarrasser. Il se fera un plaisir de vous l'expliquer. Allez chez n'importe quel grand fournisseur au Canada et il vous dira que la situation économique est minable et qu'il nous faut la changer. Il est indigne de la part d'un ministre des Finances de persister à conserver intègre un budget qui se révèle une erreur monumentale.

J'invite nos collègues d'en face à nous répondre. Ne faites pas notre procès. Contentez-vous de nous énoncer les politiques du gouvernement. Dites-nous ce que vous comptez faire. Indiquez-nous les mesures prévues dans le budget, qui aideront le propriétaire de maison, l'investisseur canadien dans l'Ouest, qui envisage de financer le secteur pétrolier, l'agriculteur et le petit commerçant. Indiquez-nous les mesures qui permettront